

(N° 30.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1855.

*(Voir le N° 221, session 1853-1854, et les N° 64, 77, 78, 80, 83, 85, 87, 91,
92 et 93, session 1854-1855 de la Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1855, à la somme de sept millions deux cent quatre-vingt-treize mille sept cent quarante-quatre francs (fr. 7,293,744), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 2 février 1855.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*

(Signé) N. J. A. DELFOSSE.

*Les Secrétaires,
(Signé) LÉOP. MAERTENS.
A. DUMON.*

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1855.

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE PREMIER.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
	<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	196,750 »	»	
	<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et répa- rations de meubles, éclairage, chauffage, me- nues dépenses et loyer d'une succursale de l'hôtel des bureaux	45,000 »	»	267,050 »
	<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	4,500 »	»	
	CHAPITRE II.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
5	Pensions. — Premier terme des pensions à accor- der éventuellement	6,000 »	»	
6	Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves	»	5,000 »	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un se- cours, à raison de leur position malheureuse . .	7,000 »	»	18,000 »
	CHAPITRE III.			
	STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
8	Frais de la commission centrale de statistique et des commissions provinciales. — Jetons de présence et frais de bureau	9,000 »	»	
9	Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale et des commissions provinciales. . .	5,300 »	»	14,300 »
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.			
	<i>Province d'Anvers.</i>			
10	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
11	Traitement des employés et gens de service . . .	41,000 »	»	
12	Frais de route, matériel, et dépenses imprévues .	18,300 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Province de Brabant.</i>			
13	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	57,700 »	»	
14	Traitement des employés et gens de service. . .	49,575 »	»	
15	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,700 »	»	
	<i>Province de la Flandre occidentale.</i>			
16	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	57,700 »	»	
17	Traitement des employés et gens de service . . .	41,500 »	5,000 »	
18	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	19,250 »	»	
	<i>Province de la Flandre orientale.</i>			
19	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	57,700 »	»	
20	Traitement des employés et gens de service . . .	45,000 »	3,150 »	
21	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,500 »	»	
	<i>Province de Hainaut.</i>			
22	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	57,700 »	»	
23	Traitement des employés et gens de service. . .	52,840 »	»	877,032 »
24	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,950 »	»	
	<i>Province de Liège.</i>			
25	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	57,700 »	»	
26	Traitement des employés et gens de service . . .	45,800 »	»	
27	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. .	18,690 »	»	
	<i>Province de Limbourg.</i>			
28	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	57,700 »	»	
29	Traitement des employés et gens de service . . .	55,500 »	»	
30	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	12,497 »	»	
	<i>Province de Luxembourg.</i>			
31	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	57,700 »	»	
32	Traitement des employés et gens de service . . .	51,800 »	»	
33	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. .	15,200 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Province de Namur.</i>			
34	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
35	Traitement des employés et gens de service . . .	36,000 »	»	
36	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	14,700 »	»	
	CHAPITRE V.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
57	Traitement des commissaires d'arrondissement . .	166,800 »	»	
58	Émoluments pour frais de bureau	81,200 »	»	274,500 »
59	Frais de route et de tournée	26,000 »	»	
40	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1843.	500 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MILICE.			
41	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestation de réfractaires.	65,000 »	»	65,100 »
42	Frais d'impression des listes alphabétiques et des registres d'inscription. — Frais de recours en cassation en matière de milice (loi du 18 juin 1849). .	2,100 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	GARDE CIVIQUE.			
43	Inspecteur général et commandants supérieurs de la garde civique. — Frais de tournées	6,885 »	»	
44	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement; magasin central, etc.	10,000 »	»	20,000 »
45	Personnel du magasin central	3,115 »	»	
	CHAPITRE VIII.			
	FÊTES NATIONALES.			
46	Frais de célébration des fêtes nationales	40,000 »	»	40,000 »
	CHAPITRE IX.			
	RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.			
47	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes, frais de distribution, etc.	8,000 »	»	8,000 »

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE X.			
	LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
48	Pensions de 250 francs en faveur des légionnaires et des décorés de la croix de fer, peu favorisés de la fortune ; subsides à leurs veuves et orphelins.	»	155,000 »	177,000 »
49	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles.	»	22,000 »	
	CHAPITRE XI.			
	AGRICULTURE.			
50	Indemnités pour bestiaux abattus	150,000 »	»	
51	Service vétérinaire	50,000 »	»	
52	Traitements et indemnités du personnel du haras .	36,000 »	»	
53	Traitement de disponibilité	»	2,500 »	
54	Matériel du haras et achat d'étalons.	102,000 »		
55	Amélioration de la race chevaline indigène; primes aux étalons de gros trait; exécution des règlements provinciaux sur la matière; exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration de la race bovine; amélioration des espèces bovine, ovine et porcine	105,500 »	»	
56	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture ; subside pour concours et expositions; encouragements aux sociétés et aux comices agricoles; achat d'instruments aratoires nouveaux à distribuer par l'entremise des commissions d'agriculture; dépenses diverses	90,500 »	3,700 »	
57	Crédit pour faire face aux engagements pris pour la bibliothèque rurale	»	6,000 »	867,400 »
58	Encouragements à l'industrie séricicole	»	5000 »	
59	Encouragements et subsides à l'enseignement professionnel de l'agriculture, de l'horticulture, etc.; frais des conférences agricoles des instituteurs primaires	99,500 »	»	
60	Inspection de l'agriculture, des chemins vicinaux et des cours d'eau.	13,000 »	»	
61	Service des défrichements en Campine	»	22,400 »	
62	Service du drainage	»	9,000 »	
63	Mesures relatives au défrichement des terrains incultes.	»	20,000 »	
64	Personnel enseignant, administratif, et gens de service de l'école de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État	55,800 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES.		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
65	Matériel de l'école de médecine vétérinaire et d'agri- culture de l'État; travaux d'entretien, de répara- tion de construction; jury vétérinaire	60,200 »	12,500 »	
66	Subside à la société d'horticulture de Bruxelles . .	24,000 »	»	
	CHAPITRE XII.			
	VOIRIE VICINALE.			
67	Encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale	495,790 »	200,000 »	700,000 »
68	Salaires des agents temporaires attachés à ce service.	»	6,210 »	
	CHAPITRE XIII.			
	INDUSTRIE.			
69	Traitement de l'inspecteur et des membres du co- mité consultatif pour les affaires d'industrie . .	7,600 »	»	
70	Enseignement industriel	51,850 »	»	
71	Achat de modèles et de métiers perfectionnés; in- spection des établissements dangereux ou insalu- bres; expertises des machines pour lesquelles on demande l'exemption des droits d'entrée; voyages et missions; publications utiles; prix ou récom- penses pour des ouvrages technologiques ou d'éco- nomie industrielle; subsides en faveur d'indus- tries nouvelles; caisse de prévoyance	25,000 »	»	
72	Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; distribution de métiers, etc.	»	80,000 »	215,550 »
73	Impression du <i>Recueil officiel des brevets</i>	10,000 »	»	
74	Personnel du bureau de la librairie.	»	6,600 »	
75	Matériel du bureau de la librairie	»	4,500 »	
	<i>Musée de l'industrie.</i>			
76	Traitement du personnel	17,748 »	»	
77	Matériel et frais divers	10,252 »	»	
	CHAPITRE XIV.			
	POIDS ET MESURES.			
78	Traitement des vérificateurs et d'un aspirant véri- ficateur des poids et mesures	53,400 »	»	75,400 »
79	Frais de bureau et de tournées	18,000 »	»	
80	Matériel.	2,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XV.			
	INSTRUCTION PUBLIQUE.			
	<i>Enseignement supérieur.</i>			
81	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'en- seignement supérieur	4,000 »	»	837,900 »
82	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État.	579,640 »	»	
83	Bourses. — Matériel des universités	118,760 »	»	
84	Frais de route et de séjour des membres des jurys d'examen pour les grades académiques et pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen de l'un et de l'autre degré; salaire des huissiers des jurys et matériel.	52,000 »	»	
85	Droit de présence des jurys d'examen prémention- nés. — Ce crédit n'est limité que par le produit réel des frais d'inscription des élèves	71,500 »	»	
86	Frais de l'agence de comptabilité des jurys	»	2,000 »	
87	Dépenses du concours universitaire et frais d'im- pression des <i>Annales des universités de Belgique</i> . .	10,000 »	»	
	CHAPITRE XVI.			
	ENSEIGNEMENT MOYEN.			
88	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'en- seignement moyen	5,000 »	»	741,518 »
89	Inspection des établissements d'instruction moyenne (Personnel).	17,500 »	»	
90	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne	7,000 »	»	
91	Frais de l'enseignement normal pédagogique destiné à former des professeurs pour les établissements d'instruction moyenne (bourses). (Art. 38, § 3 de la loi du 1 ^{er} juin 1850).	47,500 »	»	
92	Dotation des athénées royaux. (Art. 20, § 2, de la même loi).	500,000 »	»	
93	Dotation des écoles moyennes. (Art. 25, § 1 ^{er} , de la même loi).	200,000 »	»	
94	Bourses à des élèves des écoles moyennes. . . .	15,000 »	»	
95	Subsides à des établissements communaux ou pro- vinciaux d'instruction moyenne	107,000 »	»	
96	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne	17,000 »	»	
97	Indemnités aux professeurs de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^e degré qui sont sans emploi.	»	17,718 »	
98	Souscription à des ouvrages classiques.	8,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XVII.			
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
99	Inspection civile de l'enseignement primaire et des établissements qui s'y rattachent (Personnel) . .	54,000 »	»	
100	Écoles normales de l'État, à Lierre et à Nivelles (Personnel)	66,700 »	»	
101	Traitements de disponibilité pour des professeurs des écoles normales de l'État.	»	3,500 »	
102	Dépenses variables de l'inspection et frais d'administration; commission centrale; matériel et dépenses des écoles normales de l'État; écoles normales adoptées; service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; subsides aux communes; constructions, réparations et ameublement de maisons d'école; encouragements (subsides et achats de livres pour les bibliothèques des conférences d'instituteurs); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; subsides aux caisses provinciales de prévoyance; encouragements aux recueils périodiques concernant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages destinés à répandre l'enseignement primaire; secours à d'anciens instituteurs (art. 54 du règlement du 10 décembre 1852); subsides à des établissements spéciaux; salles d'asiles et écoles d'adultes, etc.	1,118,474 84	»	1,248,674 84
103	Frais de rédaction du 4 ^e rapport triennal sur l'état de l'enseignement primaire (Art. 58 de la loi du 25 septembre 1842).	»	3,600 »	
104	Fourniture d'exemplaires de ce même rapport pour le service de l'administration centrale	»	6,400 »	
105	Subsides en faveur d'établissements de sourds-muets et d'aveugles.	16,000 »	»	
	CHAPITRE XVIII.			
	LETTRES ET SCIENCES.			
106	Encouragements; souscriptions; achats; subsides aux dames veuves Weustenraad et Van Ryswyck; subsides à des élèves de l'enseignement supérieur libre; prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845 et du 6 juillet 1851; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique; publication de documents rapportés d'Espagne; exécution et publication de la carte géologique	63,800 »	15,200 »	
107	Bureau de paléographie annexé à la commission royale d'histoire; personnel	5,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.	
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.		
108	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays. . . .	40,000 »	5,000 »	281,275 »	
109	Observatoire royal; personnel.	14,840 »	»		
110	— matériel et acquisitions	7,160 »	»		
111	Bibliothèque royale; personnel	26,680 »	»		
112	— matériel et acquisitions. . . .	55,520 »	»		
113	Musée royal d'histoire naturelle; personnel . . .	10,000 »	»		
114	— — matériel et acqui- sitions	7,000 »	»		
115	Subsides à l'association des Bollandistes, pour la publication des <i>Acta sanctorum</i>	»	4,000 »		
116	Archives du royaume; personnel.	25,750 »	500 »		
117	— matériel	2,600 »	»		
118	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> . .	3,500 »	»		
119	Archives de l'État dans les provinces; personnel .	14,425 »	»		
120	Frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copies de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives aux provinces, aux communes, aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives.	3,500 »	»		
121	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État	»	3,000 »		
CHAPITRE XIX.					
BEAUX-ARTS.					
122	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; encouragements à de jeunes artistes qui ont déjà donné des preuves de mérite; voyages dans le pays et à l'étranger pour les aider à développer leur talent; mission dans l'intérêt des arts; secours à des artistes qui se trouvent dans le besoin; encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médaille; aux publications relatives aux beaux-arts; souscription; musée populaire; subsides aux sociétés musicales; aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts; aux expositions locales, etc.; commandes et acquisitions d'œuvres d'art; dépenses diverses; académies et écoles des beaux-arts autres que l'Académie d'Anvers; concours de composition musicale, de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats.	129,000 »	»		

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
123	Académie royale d'Anvers.	29,250 »	»	
124	Part contributive de l'Etat dans les dépenses d'a- grandissement et d'appropriation des locaux, laquelle ne pourra, dans aucun cas, dépasser la somme de trente mille francs. — 1 ^{er} tiers. . .	»	10,000 »	
125	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. . .	50,000 »	»	
126	— — — de Liège.	22,000 »	»	
127	Musée royal de peinture et de sculpture. — Per- sonnel.	5,900 »	»	
128	Musée royal de peinture et de sculpture. — Maté- riel et acquisitions; frais d'impressions et de vente du catalogue	25,400 »	»	
129	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	3,800 »	»	
130	— — — Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue	8,000 »	»	
131	Entretien du monument de la place des Martyrs, des jardins et des arbustes; salaire des gardiens . .	2,000 »	»	459,550 »
132	Deuxième cinquième du crédit de 518,000 francs alloué par la loi du 21 juin 1855, pour l'achève- ment de la colonne du Congrès national. . . .	»	105,600 »	
133	Monuments à élever aux hommes illustres de la Bel- gique, avec le concours des villes et des provinces; médailles à consacrer aux événements mémora- bles.	10,000 »	»	
134	Subsides aux provinces, aux villes et aux commu- nes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; travaux à faire pour la restauration et la conservation de l'ancien phare de Nieupoort; subsides pour la conserva- tion d'objets d'art appartenant aux administra- tions publiques, aux églises, etc.; travaux d'entre- tien aux propriétés de l'Etat qui ont un intérêt exclusivement historique.	55,000 »	»	
135	Commission royale des monuments. — Personnel.	2,000 »	»	
136	— — — Matériel et frais de déplacement.	5,400 »	»	
CHAPITRE XX.				
SERVICE DE SANTÉ.				
137	Frais des commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies	38,700 »	»	
138	Encouragements à la vaccine; service sanitaire des ports de mer et des côtes; subsides aux sages- femmes pendant et après leurs études: subsides			

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	aux communes en cas d'épidémie; impressions et dépenses imprévues.	26,300 »	»	89,200 »
139	Académie royale de médecine.	20,000 »	»	
140	Conseil supérieur d'hygiène publique; jetons de présence et frais de bureau	4,200 »	»	
	CHAPITRE XXI.			
	EAUX DE SPA.			
141	Subsides pour les établissements publics de la com- mune de Spa.	20,000 »	»	20,000 »
	CHAPITRE XXII.			
	TRAITEMENT DE DISPONIBILITÉ.			
142	Traitements temporaires de disponibilité.	»	10,594 16	10,594 16
	CHAPITRE XXIII.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
145	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . .	9,900 »	»	9,900 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. fr.	6,542,071 84	751,672 16	7,293,744 »